

**Conseil économique et social**

Distr. générale  
17 juin 2008  
Français  
Original : anglais

---

**Session de fond de 2008**

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Point 14 e) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions sociales et questions relatives aux droits  
de l'homme : Haut-Commissaire des Nations Unies  
pour les réfugiés****Lettre datée du 30 mai 2008, adressée au Secrétaire général  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente  
de Moldova auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre d'Andrei Stratan, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de Moldova, dans laquelle il vous demande de faire part au Conseil économique et social de la demande d'admission de Moldova au Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Alexandru **Cujba**

---

\* E/2008/100.



**Annexe à la lettre datée du 30 mai 2008 adressée  
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente de Moldova  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que Moldova souhaite devenir membre du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Depuis son adhésion à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés<sup>a</sup> et au Protocole de 1967 s'y rapportant<sup>b</sup>, Moldova a pris une part active dans le processus complexe consistant à mettre en place la législation relative à la protection et à la promotion des droits des réfugiés et à forger des partenariats internationaux dans ce domaine.

Comme Moldova est aujourd'hui un pays de destination pour les demandeurs d'asile de diverses régions du monde (représentant une trentaine de pays), le Gouvernement moldave mène depuis quelques années un dialogue constructif avec le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés dans le but de mettre en place des mécanismes efficaces pour faire face aux problèmes que pose la présence de réfugiés et de demandeurs d'asile et il a su se doter de politiques nouvelles destinées à améliorer l'application des normes internationales pertinentes.

S'il siégeait au Conseil exécutif, Moldova serait à même de promouvoir vigoureusement une approche intégrée de la question à l'échelle internationale de façon que l'afflux de réfugiés soit géré comme il convient aux niveaux national, régional et international.

Nous espérons que le Conseil économique et social acceptera la candidature de Moldova au Conseil exécutif, permettant ainsi à notre État de contribuer activement aux activités de cet organe.

(Signé) Andrei **Stratan**

---

<sup>a</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 189, n° 2545.

<sup>b</sup> *Ibid.*, vol. 606, n° 8791.